



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN

Tél : 04.90.28.50.90 – Fax : 04.90.28.50.99

COMPTE-RENDU

REUNION DE QUARTIERS : *Les Plans, Château vert, Pierre Blanche*

Date : Mardi 14 mai – 18h30

14 participants

Elus présents : Éric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE,
Thierry DANIEL

Bilan des dernières rencontres : 20 juin 2015, 5 septembre 2015, 14 juin 2018. Nous en sommes à la 3^{ème} réunion de quartier

+ **Vitesse sur la circulation** routière. Toujours les mêmes problèmes de vitesse excessive de certains riverains.

+ **Dépôts sauvages et gestion des ordures ménagères** : ça continue. On retrouve des matelas dans les fossés alors qu'il existe un service de ramassage à domicile des encombrants et que c'est un service gratuit. A partir de juillet 2019, les sacs jaunes vont être supprimés et remplacé par la mise en place de collecteurs en apports volontaires : 8 à 9 zones autour du village.

Nous conserverons pendant deux ans encore le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte. Certains participants considère que plus il a de contraintes moins les choses se font, en particulier sur la nécessité de présenter sa carte d'accès à la déchèterie. Trouver un système pour ne pas contraindre. La carte est un élément de contrainte. Illogique. La crainte de tous est que les gens trient de moins en moins alors que si l'on veut réduire notre facture du ramassage des poubelles, il faut au contraire trier plus pour valoriser plus les déchets.

+ **Lignes électriques et téléphoniques, la fibre** : Non-respect du calendrier par la société axiome. La mairie a demandé des informations au conseil départemental par l'intermédiaire de notre conseiller départemental de Valréas, Jean-Marie ROUSSIN qui reconnaît un retard dans la mise en place de la fibre. Il assure toutefois que tout sera opérationnel avant la fin de l'année civile 2019.

+ **Entretien des voies communales et des fossés** : Campagne de rebouchage des trous dans votre quartier par une entreprise privée. Nos services techniques ne peuvent plus le faire par manque d'effectif : 3 départs à la retraite non remplacé sous notre mandat.

Une riveraine indique un mauvais état de la chaussée à Château vert près du pont du Talobre.

Réponse des élus :

La demande est notée et nous ferons intervenir l'entreprise pour la prochaine campagne de rebouchage de trous. Le fauchage bas-côté va commencer.

Certains fossés n'ont pas été curés depuis longtemps. C'est à la commune de le faire.

+ **Voisins vigilants** : Les élus informent de la tenue d'une réunion publique avec la gendarmerie sur la problématique de la sécurité publique lundi 20 mai prochain à l'espace Gérard Sautel par l'Adjudant BERNARD.

Informations générales du moment :

+ **PLU toujours bloqué** : C'est le manque d'eau potable à distribuer qui a amené l'Etat (l'ARS) à le bloquer. Du coup nous ne pouvons pas augmenter les zones constructibles sur la commune. Pour s'en sortir, il faudra un 4^{ème} forage pour remplacer le captage d'eau potable de Roche St Secret. A ce jour 3 forages : Barben, Montplaisir, Grillon. De

plus l'eau de ces forages est trop ferrugineuse ; il faut donc la traiter.

+ **Elevage de poules de Valréas** : la presse avait indiqué que cet élevage intensif pouvait se déplacer à Visan. Les élus démentent cette information.

+ **Mise en place d'une Zone bleue** à la Coconnière : permettre un roulement du stationnement pour les commerçants. Réouverture du bureau de tabac et de l'épicerie. Un renouvellement important des commerçants a eu lieu sur la commune : café du siècle, nouvelle coiffeuse (New look), bureau de tabac, Hôtel du Midi, nouveau restaurant remplaçant Le Lorrain, changement de propriétaire de Choco Pizze.

Questions des participants

+ **Problème d'adressage** : La municipalité a demandé à La Poste de faire un nouvel adressage indispensable pour que les habitants puissent avoir la fibre. Par exemple, quand il y a 4 maisons sur la même adresse, il faudra rajouter une lettre au chiffre.

+ **Panneau du Chemin de Château vert** qui est tombé : Intervention des services techniques de la commune.

+ **Plus de panneau de signalisation au carrefour Chemin de Château vert/Chemin des Barbes.**

La municipalité avait demandé l'installation de 4 stop (Comme à Bouchet) mais cela a été refusé. C'est donc le régime de la priorité à droite qui fonctionne. Les services techniques communaux partiront à la recherche de ces panneaux disparus.

+ **Aéroclub** : nuisance sonore insupportable avec les exercices de voltige aérienne. Que peut-on faire ?

Réponse des élus :

La mairie reçoit de plus en plus de plaintes à ce sujet. Le président de l'aéro-club a été sollicité d'où son communiqué dans le dernier « Visan Info Hebdo ». Il ne peut pas interdire ces exercices de voltige dans la mesure où il n'est pas propriétaire du terrain d'aviation, c'est la fédération de l'aviation civile qui l'est. Il a demandé aux « voltigeurs » de ne plus faire d'entraînements le week-end ou les jours fériés. La municipalité va questionner la préfecture à ce sujet et informera la population.

De plus en plus de plaintes sur les nuisances sonores se font jour sur Visan (Elevage de chiens, soirées sonores au camping l'été, aérodrome de Visan...). C'est la raison pour laquelle qu'un petit dossier a été publié dans le dernier bulletin municipal.

+ **Voirie** : Un riverain a placé son grillage au ras de la voie communale dans le quartier des Plans ce qui gêne le passage.

Réponse des élus :

Il est vrai que la municipalité a autorisé la pose de ce grillage après intervention de ses services. Il nous avait été indiqué que pour les chemins ruraux, c'était possible de poser son grillage à limite de propriété. Par la suite, nous avons tenté une médiation avec le nouveau propriétaire de la parcelle qui n'a pas abouti. Nous avons le sentiment que ce dossier a mal été mené en effet. Nous réfléchissons à un solutionnement.